

Procès verbal de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2017

Présents: Anne Berthoud, présidente, Sophie Lhote, trésorière, Antoine Bachmann, Aline Corcelle-Requin, Ninel De Faveri, Eve Jacques-Kolbig, Brigitte Jauffret, Karine Liermier, Nathalie Schneuwly, Patricia Verduron

Collège de Candolle, 19h

L'AG s'ouvre avec la présentation de la présidente Mme Anne Berthoud qui reprend les actions de l'APEC depuis la dernière AG du 26 janvier 2016. Voir document joint.

Mme Sophie Lhote nous présente les comptes sur un exercice allant du 1er janvier 2016 au 30 juin 2017 voir document joint. Cet allongement correspond à la volonté de désormais calquer l'exercice sur l'année scolaire afin de mieux prendre en considération les cotisations par rapport aux dépenses.

Les comptes sont sains.

Au 30 juin 2017, le solde bancaire est créditeur de 6629.47 chf. L'exercice se termine sur un déficit de 1324.47 chf qui s'explique par l'allongement de la période concernée. Ramenés à une année civile, les comptes présentent un bénéfice de 1373.83 chf.

Les cotisations se montent à 5300 chf alors que les dépenses s'élèvent à 6501.97 chf.

Mme Sophie Lhote fait passer aux personnes présentes le rapport des vérificatrices aux comptes qui recommandent d'approuver les comptes.

Décharge est donnée à la présidente et à la trésorière qui sont reconduites à l'unanimité dans leurs fonctions.

Nomination du nouveau comité

- Anne Berthoud : présidente
- Sophie Lhote : trésorière
- Antoine Bachmann
- Aline Corcelle
- Ninel De Faveri-Senmache
- Eve Jacques Kolbig
- Brigitte Jauffret
- Patricia Verduron

Les deux vérificatrices aux comptes pour le prochain exercice sont Mme Catherine D'Alessandri, qui accepte de renouveler son mandat et Mme Nathalie Schneuwly.

L'AG se clôt avec l'approbation des nouveaux statuts de l'APEC voir document joint.

APEC-Candolle - Rapport de la présidente

Notre dernière Assemblée générale s'est tenue le 26 janvier 2016.

Nous avons abordés différents thèmes ces derniers mois :

- Maintien des options au collège de Candolle
- Déménagement du collège
- Transports (TPG etc)
- Sécurité aux abords du collège
- Participation à la vie du collège

Pour commencer, l'APEC-Candolle est membre de la FAPPO. Nous participons activement aux séances et cela nous permet d'avoir accès au DIP, à Mme Emery-Torracinta et à M. Rudaz, qui est le directeur de la DGES. Via la FAPPO, nous pouvons transmettre nos préoccupations et questions aux personnes concernées.

Lors de cette Assemblée générale, nous avons appris que le maintien de l'enseignement du grec en OS était menacé au collège de Candolle. Une pétition a été lancée et des courriers ont été adressés au DIP, à la direction du collège et à la conférence des directeurs et directrices du collège de Genève. Nous avons activement participé et soutenu cette démarche. Les inscriptions ayant été suffisantes, l'enseignement du grec a été maintenu du moins pour l'instant. Donc premier succès pour l'APEC.

Cet AG ayant eu lieu avant le déménagement sur le site de la Seymaz, l'APEC a décidé de s'informer et de suivre le processus de transfert du collège pour s'assurer par exemple que les locaux du cycle de la Seymaz seraient prêts pour la rentrée 2016-2017. Pour ce faire, nous avons été constamment en contact avec M. Stachelscheid, ancien directeur du collège, soit par mail, par téléphone ou lors de rendez-vous. La FAPPO nous a permis d'avoir un lien direct avec le DIP, et nous avons pu faire part de nos préoccupations (salles de chimie, transports etc...) au plus haut niveau du département.

Nous avons également été actifs, à ce jour malheureusement sans succès, en écrivant et en contactant les TPG pour essayer d'obtenir une ligne du bus entre Vesenz et le collège. Cette ligne 37 est en projet depuis des années mais n'est pas mise en service pour des raisons financières. Le DIP nous avait écrit pour nous informer que la majorité des élèves habitant au bord du lac iraient à Calvin. Force est de constater que cette promesse n'a pas été tenue. Nous avons également approché les maires des communes de Collonge et Vandoeuvres.

Nous avons participé aux Promotions en remettant le cadeau de maturité, un stylo Caran d'Ache et préparé une lettre de rentrée avec un BVR pour nous faire connaître.

Plusieurs rencontres avec M. Stachelscheid ont eu lieu cette année-là ainsi que la séances FAPPO qui nous permettent de faire remonter nos préoccupations au DIP.

La rentrée 2016 dans les nouveaux locaux s'est bien déroulée mais avec deux problèmes spécifiques : d'abord des transports publics insuffisants, ce qui nous a incités à interpeller les TPG afin d'obtenir plus de bus 9 pour acheminer les élèves au collège. Ensuite, nous nous sommes inquiétés de la sécurité devant le collège lorsque l'esplanade de celui-ci servait de terminal TPG. Nous avons écrit au TPG, au DIP, à la commune de Chêne-Bourg et au département des transports. Le chantier a été suivi avec diligence et s'est terminé dans les temps.

Nous avons également rencontré les représentants des 4èmes pour discuter d'une éventuelle aide qui finalement s'est concrétisée dans une participation à leur fête de fin d'année. Nous avons été un peu déçus à cette occasion que malgré leur promesse de convier toutes les volées, celle-ci n'a manifestement pas été tenue. Nous avons par contre participé à l'achat de T-shirts pour l'équipe Candolle à la course de l'Escalade.

Nous avons à nouveau participé aux promotions 2017 avec remise des stylos,

Pour préparer la nouvelle rentrée 2017, nous avons pris contact avec les TPG en avance afin de leur demander de tenir compte de l'afflux des nouveaux étudiants à l'école de commerce Raymond-Uldry. Nous avons, Sophie Lhote et moi-même, été reçues par l'ingénieur responsable de la région Arve-Lac. Les TPG nous ont promis de suivre la situation attentivement mais ils disent ne pas avoir la possibilité de mettre en service plus de bus aux heures de pointe car ensuite ils reviennent vides et ce n'est pas rentable. Les heures de rentrée des trois écoles concernées par les lignes 1 et 9 soit Gradelle, Candolle et Raymond-Uldry ont été décalées à respectivement 8:00, 8:10 et 8:15. Nous attendons encore les retours de cette rentrée.

Nous avons comme projet une bourse-prix de l'APEC pour les promotions, bourse d'un montant minimal de 500 CHF qui serait remise à un élève présentant un projet post-maturité intéressant. Un règlement est en préparation.

Nous avons pris rendez-vous avec Mme Conza-Rossier la nouvelle directrice de Candolle que nous rencontrerons le 28 septembre.

Nous soutenons également activement la pétition initiée par un parent d'élèves de Vesenaz pour la mise en service de la ligne 37 entre les communes du bord du lac et Chêne. Celle-ci est en ligne sur notre site !

APEC Candolle

Compte d'exploitation 1er janvier 2016 - 30 juin 2017			
Charges		Produits	
frais de compte	69	cotisations	5300
frais virement	58.5	trop perçu frais bureau	5
frais de bureau	514.97	déficit	1324.47
frais secu escalade	891		
cotisation FAPPO 2016	100		
cotisation FAPPO 2017	120		
réunion FAPPO	90.75		
création site internet	250		
infomaniak	180.6		
Caran d'Ache2016	1868.6		
Caran d'Ache2017	1805.05		
T shirt escalade	300		
tizoo	81		
bourse 4èmes	300		
Total	6629.47	Total	6629.47

Compte de trésorerie 1er janvier 2016 - 30 juin 2017	
Solde au 31 décembre 2015	6989.85
dépenses	6501.97
frais de gestion de compte	69
frais de versement au guichet	58.5
cotisations	5300
trop perçu	5
Solde au 30 juin 2017	5665.38

Bilan 30 juin 2017			
Actif		Passif	
CCP	5665.38	Capital	5665.38
Total	5665.38	Total	5665.38

exercice 2016 (jan/déc) / 2017 (jan/juin)

		Charges		Produits	Solde
dec 2015			Solde à nouveau		6 989.85
jan - fev	frais relevé compte	3.00			6 986.85
	remb frais de bureau	489.97			6 496.88
	frais vrt quichet	1.50	cotisations	80.00	6 575.38
	frais relevé compte	3.00			6 572.38
mars	frais sécurité escalade	891.00			5 681.38
	cotisation FAPPO	100.00			5 581.38
	frais relevé compte	3.00			5 578.38
avril	frais vrt quichet	1.50	cotisations	30.00	5 606.88
	création site internet	250.00			5 356.88
	infomaniak	180.60			5 176.28
juin	Caran d'Ache cadeau matu	1 868.60			3 307.68
juillet	remb frais bureau	25.00	cotisations	520.00	3 802.68
	frais vrt quichet	1.50			3 801.18
aout	frais vrt quichet	31.50	cotisations	2 820.00	6 589.68
septembre	frais vrt quichet	18.00	cotisations	1 350.00	7 921.68
			trop perçu frais bureau	5.00	7 926.68
octobre	frais vrt quichet	3.00	cotisations	350.00	8 273.68
nov/ déc			cotisations	90.00	8 363.68
jan	frais tenue compte	60.00	cotisation	30.00	8 333.68
fév	cotisation FAPPO	120.00	cotisation	30.00	8 243.68
	participation Tshirts escalade	300.00			7 943.68
	frais vrt quichet	1.50			7 942.18
mars/avril/ mai	réunion FAPPO Candolle	90.75			7 851.43
juin	Caran d'Ache	1 805.05			6 046.38
	hébergement site internet	81.00			5 965.38
	bourse 4èmes	300.00			5 665.38
			solde à reporter		5 665.38
	Total Charges	6 629.47	Total Produits	5 305.00	
		3 871.17		5 245.00	
	solde de l'exercice 2016	1 373.83			
	solde excercice jan 2016 juin 2017	-1 324.47			